



Bordeaux, le 30 septembre 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Nouvelle-Aquitaine : le nom est désormais officiel

Le décret portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine a été signé par le Premier Ministre et est paru au Journal officiel le jeudi 29 septembre 2016, pour une entrée en vigueur dès ce vendredi 30 septembre.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, date de sa création, la nouvelle région portait le nom des trois anciennes régions qui la composent, par ordre alphabétique. Son nom est désormais officiel et sa capitale est Bordeaux.

---

#### Contacts Presse :

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, préfecture de la Gironde

*Bureau de la Communication Interministérielle*

Tél. : 05 56 90 60 18 - Fax : 05 56 90 60 30 - [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr) -

*Sophie BILLA* - Tél. : 06 07 62 05 99 / *Agathe NOUGUÉ* - Tél. : 06 73 64 76 44

---